

EXPRESSION LIBRE

UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE NOUVEAUX DÉPIS

Dans un contexte économique toujours tendu qui nous oblige à réaliser des efforts importants pour contribuer à la baisse de la dette publique, nous nous engageons à mener et poursuivre des actions engagées et des combats justes pour défendre notre territoire.

C'est d'abord le cas pour le financement du très fort déficit, l'endettement qui croît sans cesse. Nous multiplions les initiatives pour obtenir le maintien de la participation de l'État à 28 %, qui nous permettrait de tendre vers 100 % du territoire concerné à la fin. Un dossier majeur pour l'avenir de notre département au bénéfice de l'ensemble des habitants.

La réforme fiscale ne nous inquiète aussi toute notre attention. Le Département était compétent en matière de salaires des fonctionnaires et salariés du territoire, il doit pour les années suivantes pour assurer de la meilleure façon l'ensemble des services apportés aux habitants et respecter des projets innovants pour répondre aux besoins de nos administrés et leur assurer des perspectives.

Autre sujet majeur, l'agriculture, qui n'a pas été épargnée par le long épisode de sécheresse qui s'est installé cette année. Derrière à une situation

d'inondées à répétition, les éleveurs se trouvent confrontés à une pénurie de stock de nourriture et leur permettant pas de répondre aux besoins de l'élevage. Incontestablement des réflexions de fond devront être menées, accompagnées d'actions, pour aider nos professionnels. Il ne va de soi pour les agriculteurs qui subissent une situation sans précédent.

L'adaptabilité des collectivités aux phénomènes qui lui sont propres, dans toute mesure possible, notre responsabilité envers nos ressortissants nous y engage chaque jour.

Nous pensons en être plus que jamais mobilisés. Une mobilisation d'urgence due à la sécheresse mais aussi besoin plus de transports scolaires, qui "maintiennent" les enfants au détriment de leur mission première qu'est l'entretien d'urgence. Un sujet important qui ne doit pas être négligé au regard de nos besoins quotidiens en matière de sécurité.

Autre dossier en cours, la limitation de vitesse sur nos routes départementales. Les incidents sont nombreux à intervenir les plus sur la déviation qui va être appliquée. Nous sommes toujours en attente de décret d'application qui

précise les conditions pour un retrait éventuel à 90km/h. Parallèlement, un rapport du Conseil National de la Sécurité Routière nous a été transmis dans lequel il est précisé que ce retrait à 90km/h devra être précédé de plusieurs études sur la fréquentation et l'accidentalité, que la route concernée ne présente aucune agilité, qu'elle ne devra pas comporter d'intersection sur 10 kilomètres... Ses recommandations qui, si elles sont reprises dans le décret, posent bien des problèmes à l'ensemble des Départements pour mettre en place l'aménagement de la circulation.

Avec détermination et optimisme, nous allons nous atteler au service de notre département et de ses habitants.

Le groupe des élus de la Majorité Départementale : Nadine BOLLINOÏ, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BOURGEOIS, Serge DESOUST, Claude DUCLET, Myriam GUYOT, Marc FLURET, Jean-Pierre HUGON, Marie-Josée GONNIN, Lydie LACOU, Marie-Jeanne LAFARCADE, Gérard MAYRUCO, Frédérique MÉRUCOÏ, Chantal MOHAWAT, Françoise PERRET, Florence PETROFF, Michèle SILLERON, Eric VAN DENBROUCKE.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES HANDICAPÉS DE L'INDRE EN PÉRIL

Les décisions antérieures ont permis d'équilibrer le budget de la MDPH à partir de 2009. Les réserves ont permis de payer. Dès l'année 2016 on constate une augmentation de plus de 500 personnes accompagnées. Ce chiffre ira croissant. La commission exécutive avait saisi la Course Nationale pour l'Autorité de Régulation des Activités de Services de Santé, devant qu'elle conduisait l'analyse.

Membres à une instance française. Ses rapports réguliers ont été transmis, tous les six mois. La seule condition pour que le budget 2020 soit en équilibre est de laisser des postes vacants au-delà de l'état actuel existant. Le travail n'est le plus grand budget du département et reste sa mission principale. Une question d'urgence : comment l'État

peut assumer sa part de responsabilité pour assurer le bon fonctionnement de ce service public versé en aide aux plus fragiles d'entre nous.

Le Groupe des élus rattachés de la gauche du Conseil Départemental : Lucie BRIBIER, Jean-Claude BUR, Michel BOUQUAIS, Murielle CHAPUIS, Justine CHABOU, Jean PÉTISSIER.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre d'octobre 2019

1 DOCUMENT Publié le 21 octobre 2019



_tribune_libre_doctobre_201

9.pdf

PDF - 50.42 Ko



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36